



Noble-Contrée, le 21 février 2025

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Secteur Veyras :

Dossier No : 2025-10124 (*No de consultation eConstruction : 22aa0bf8*)
Requérant : Véronique et Renato Zimmermann
Auteur des plans : Arkitekt Sàrl
Objet : modification du projet autorisé 2023/77 (régularisation)
Situation : parcelle n° 261, plan n° 4, au lieu-dit « Muzot » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'991 / 1'128'361

Dossier No : 2025-10541 (*No de consultation eConstruction : 628066a1*)
Requérant : Alain Epiney
Auteur des plans : Solpac SA
Objet : installation de 14 panneaux photovoltaïques en toiture
Situation : parcelles nos 1153 et 1148, plan n° 11, au lieu-dit « La Poya » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'257 / 1'127'511



Secteur Venthône :

Dossier No : 2025-10468 (*No de consultation eConstruction : d5d991eb*)
Requérant : Henri Gilbert Emery
Auteur des plans : Lehner SA
Objet : pose d'une PAC air/eau extérieure
Situation : parcelle n° 1408, plan n° 10, au lieu-dit « Gramon » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'606'197 / 1'127'916

Dossier No : 2025-10672 (*No de consultation eConstruction : 3°3914ce*)
Requérant : Sylvia Müller
Auteur des plans : Patrick Renggli architecte
Objet : pose d'une pergola
Situation : parcelle n° 1642, plan n° 6, au lieu-dit « Narouvey » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'192 / 1'128'919

Secteur Miège :

Dossier No : 2025-10553 (*No de consultation eConstruction : 2412fc7d*)
Requérant : Ninon et Florian Staub
Auteur des plans : Tandem Architecture SA
Objet : création d'une annexe
Situation : parcelle n° 1963, plan n° 5, au lieu-dit « Praboussâ » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'608'152 / 1'128'387

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme